

## RÉSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

relative à la question des dérèglements climatiques

### **Vernier sous urgence climatique**

Par souci de gain énergétique, cette résolution est sans exposé des motifs.

Le Conseil municipal

#### **décide**

1. De déclarer Vernier sous urgence climatique.
2. De geler le parc de véhicules de la commune au strict renouvellement du parc existant (à l'exception des véhicules d'urgence).
3. De faire diminuer la consommation énergétique des véhicules lors des renouvellements (à l'exception des véhicules d'urgence).
4. Lors de chaque exercice comptable (budget et comptes annuels), d'ouvrir un débat sur l'évolution des effets climatiques des politiques menées à Vernier, en particulier sur l'état de la consommation énergétique des services municipaux.
5. D'exiger du Conseil administratif qu'il présente d'ici 6 mois :
  - a) Un plan d'assainissement du parc immobilier de la commune pour faire diminuer la consommation énergétique de ce parc de 30% en 15 ans (valeur au mètre carré, y inclus les bâtiments en construction ou en projet).
  - b) Un plan de mobilité de l'administration qui fasse diminuer le parc automobile et les impacts environnementaux liés aux transports utilisés par les services municipaux.
6. D'inviter les associations bénéficiant de subventions municipales de transmettre sous 3 mois une liste de mesures d'économies énergétiques possibles à mettre en place dans le cadre de leurs activités, sans suppression de celles-ci.
7. De mettre en place sous 6 mois un système de bonus financiers à disposition des associations municipales pour des projets qui permettraient la diminution de la consommation énergétique.
8. De prendre langue avec les autorités cantonales afin qu'elles agissent dans le sens de l'instauration d'une taxation immobilière basée sur la surface habitable par habitant.
9. De faire établir par l'Administration municipale un monitoring des rapports scientifiques du GIEC afin d'en faire ressortir immédiatement les mesures à adopter.
10. De procéder annuellement à un débat sur une actualisation des mesures, aussi en rapport avec l'actualité scientifique des dérèglements climatiques.

Olivier Perroux

Le 24 août 2019